

---

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN/E EXPERT/E NATIONAL

EVALUATION FINALE, DOCUMENTATION ET VALORISATION DES RESULTATS DU PROJET

"APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME QUADRIENNAL DE MAITRISE DE L'ENERGIE"

---

## 1. CONTEXTE

L'énergie est un domaine prioritaire de la stratégie 2008-2011 du PNUD. Ce secteur joue un rôle fondamental pour le développement des pays et notamment pour leur permettre d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire qu'ils se sont assignés en 2000. Ce rôle a été rappelé lors du Sommet de Johannesburg sur le Développement Durable et lors de la Conférence internationale pour le financement du Développement à Monterrey. La mise en place de cadres et de stratégies appropriés constitue un des moyens d'appui du PNUD dans le domaine de l'énergie et de façon plus concrète de contribuer à atteindre l'objectif 7 du millénaire « Assurer un Environnement durable ». En effet, l'impact de la contribution de l'énergie dans la durabilité de l'environnement réside dans l'intégration des principes de développement durable dans les politiques et programmes du pays. A ce niveau la Tunisie est assez avancé et la collaboration entre PNUD et ANME a contribué à cette intégration avec des changements institutionnels tels que les réglementations dans le cadre de l'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie qui vont permettre une atténuation des effets des changements climatiques grâce à la réduction de l'émission du gaz à effet de serre à travers l'utilisation des énergies renouvelables et l'encouragement de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie.

A cet effet, le PNUD Tunisie a apporté son appui dans le cadre d'un projet pour la mise en œuvre du programme quadriennal de maîtrise de l'énergie (2008-2011), et ce, conformément aux priorités de la Tunisie en matière d'efficacité énergétique, afin de consolider la dynamique entamée depuis 2004 et devant permettre de mobiliser rapidement et au maximum le potentiel d'économies d'énergie dont dispose le pays.

## 2. OBJECTIF ET DUREE DE LA MISSION :

Conformément au document de projet signé entre le PNUD et l'ANME en date du 10 juillet 2009, une évaluation du projet doit être menée sur l'ensemble des composantes du projet financées par le PNUD et l'ANME.

L'objectif général est de produire un rapport d'évaluation finale du projet tout en focalisant sur les résultats et l'impact enregistrés par le projet. Le rapport focalisera sur l'approche suivante :

1. Evaluer les leçons apprises du projet et leurs effets en termes de développement et protection de l'environnement ;
2. Mesurer de la redevabilité vis à vis de la réalisation des priorités suscité dans la section 1 ;
3. Encourager un apprentissage organisationnel et de développement ;
4. Faciliter et aider des prises de décision basées sur l'information.

L'évaluation prendra en considération :

- la nouvelle reprogrammation du rapport d'évaluation à mi-parcours dudit projet,
- la valorisation et la documentation des résultats, des expériences réussies et des leçons tirées dans un objectif de donner des orientations et des éléments de décision pour un éventuel nouveau projet sous une différente modalité de gestion.

Il est à signaler que le projet se subdivise en 7 produits principaux (voir document du projet ) dont l'exécution technique est assuré par 4 unités au sein de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME).

L'évaluation finale adoptera l'approche suivante :

#### **A. Aspects programmatiques et stratégiques**

1. *Le changement induit par le projet* : Mesurer le changement à travers le progrès du projet vis-à-vis des résultats prévus. Le cadre logique sera le document de base de travail sur le progrès.

Il est à noter que l'expert/e évaluera le(s) :

- Résultats / Etat d'avancement des activités
  - Facteurs clefs de succès,
  - Enseignements retirés : Limites et Opportunités (analyse SWOT)
2. *La stratégie du projet* : comment et pourquoi les résultats (mentionnés dans le cadre logique et le document du projet) ont pu contribuer à l'accomplissement des résultats prévus : Evaluer l'adéquation du cadre logique avec les priorités stratégique du projet ;
  3. *La durabilité* : évaluer jusqu'à quel degré les résultats du projet pourront être durables et soutenables. Est-ce qu'il y a une stratégie de durabilité ou des mesures prises pour rendre les résultats soutenables ?
  4. *Perspective genre* : jusqu'à quel degré le projet intègre l'aspect genre.

#### **B. Aspects opérationnel et de planification :**

1. *Système de suivi* : Evaluer les outils de suivi et voir s'ils ont permis de :
  - i. Inclure des indicateurs de performance
  - ii. Fournir l'information nécessaire
  - iii. Impliquer les partenaires
  - iv. Garantir l'efficacité
2. *Système de gestion de risques* : voir si le projet a pu identifier les risques potentiels et si ces risques ont été bien suivi et mis à jour ;
3. *Planification annuelle* :
  - i. Evaluer l'utilisation du cadre logique en tant qu'outil de gestion durant la mise en œuvre ainsi que tout changement ayant été apporté à ce document ;
  - ii. Evaluer l'utilisation de plans de travail annuel et s'ils répondent à une approche basé sur les résultats ;
  - iii. Evaluer l'efficacité et l'efficience de l'utilisation du budget du projet ;

**NB** : Le format indicatif du rapport d'évaluation finale est donné à titre indicatif dans l'annexe 1 des présents TdR.

### 3. TACHES A ACCOMPLIR:

Les principales taches du consultant se résument comme suit :

- Evaluer le taux d'exécution technique et financier par activité et unités concernées,
- Mesurer les progrès réalisés à ce jour en vue de l'atteinte des objectifs, des résultats et des impacts attendus et évaluer l'écart entre les résultats attendus et obtenus,
- Identifier les obstacles à la réalisation des actions inscrites au niveau des plans d'actions annuels,
- Faire des recommandations sur les mesures nécessaires à entreprendre,
- Elaborer une note de synthèse du rapport d'évaluation finale du projet,

Des visites de terrain (3 visites) seront programmées pour rencontrer des partenaires du projet (industriels, etc..). La liste complète des partenaires à rencontrer sera arrêtée lors de la réunion de démarrage.

L'effort de la mission est estimé à **20 hommes/jour étalés sur 1 mois**. Ces délais ne comptabilisent pas les délais d'approbations par le PNUD et l'ANME.

### 4. PRINCIPAUX RESULTATS, LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT:

- Livrable 1 : Document méthodologique du travail,
- Livrable 2 : Draft du rapport d'évaluation finale,
- Livrable 3 : Rapport d'évaluation finale, avec un rapport de synthèse.

A cet effet, il est attendu que le consultant rend les **livrables** suivants :

Termes de paiements	Livrables	Date approximative de remise des livrables
1 <sup>er</sup> terme de paiement (20%)	Livrable 1 : Rapport méthodologique du travail	3 jours après la signature du contrat
2 <sup>ème</sup> terme de paiement (20%)-	Livrable 2 : Draft du rapport d'évaluation	20 jours après la signature du contrat
3 <sup>ème</sup> terme de paiement (60%)	Livrable 3 : Rapport d'évaluation finale et rapport de synthèse	5 Jours après la réception des commentaires sur la version draft du rapport final

## 5. Profil requis:

- Avoir un bac +5 minimum (Minimum un Master/ingénieur dans les domaines liés à la gestion des projets, sciences économiques, énergie ou équivalent) ;
- Avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle confirmée dans des domaines liés à la maîtrise de l'énergie ;
- Avoir au moins 03 références en matière de développement, de suivi et évaluation des projets et programmes notamment les projets de développement durable,
- Une bonne capacité de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) est un atout ;
- La connaissance des programmes du PNUD est un atout ;

### Compétences:

- Appui technique : connaissances techniques et expertises lié au domaine de compétence demandé dans les tâches spécifique mentionné ci-dessus.
- Communication : capacité d'écrire d'une manière claire et concise en langues Française avec une excellente capacité de communication orale.
- Tenu des réunions : capacités à gérer et animer les réunions,
- Travail en équipe : Capacité d'établir et maintenir une bonne relation professionnelle avec les partenaires.
- Maitrise de l'outil informatique,
- Esprit de synthèse et méthodique,

## 6. CONTENU DU DOSSIER DE LA CONSULTATION:

### 1. Offre technique :

Les consultants intéressés doivent soumettre les documents suivants comme faisant partie de leur offre technique :

- **Offre technique** : elle comprendra le suivant :
  - Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission ;
  - Une note méthodologique sur l'approche à adopter pour mettre en œuvre cette mission ;
  - Le chronogramme d'exécution de la mission.
- **Offre financière** : elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Détail	Coût unitaire HT	Nombre	Total HT
Coût de l'homme jour unitaire		20 H/J	

Autres frais (Frais de déplacement, etc..)¹	NA	NA	
Total en Hors Taxe			

## 7. CONDITIONS DE SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES

### a) Contenu de l'offre :

Les consultants individuels ayant les qualifications requises, décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devrait comprendre obligatoirement les pièces :

### b) Modalités d'envoi des offres :

Les candidats sont invités à postuler en envoyant leurs offres par email à : [procurement.sap-tunisia@undp.org](mailto:procurement.sap-tunisia@undp.org) ou par courrier postal ou par porteur l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**  
**41 bis Impasse Louis Braille**  
**Cité El Khadhra - 1003 Tunis**

Portant la mention :

**« NE PAS OUVRIR – Recrutement d'un/e expert/e : Evaluation finale du projet 00059937 « Appui au programme micro financement du fonds pour l'environnement mondial en Tunisie»**

c) La date limite pour la réception des offres est le **10 Juillet 2015 à 15h** (Le cachet du bureau d'ordre ou le cachet de la poste ou la date d'envoi de l'e-mail faisant foi).

### d) Evaluation des offres

Le consultant devra faire parvenir les éléments suivants :

- a) Une proposition de méthodologie relative à la mise en œuvre de la mission présentée sur deux pages maximum ;
- b) Curriculum Vitae;
- c) Offre financière telle que définie ci-dessus.

Les critères de sélection permettant d'évaluer l'offre seront les suivants :

La méthode d'évaluation combinée sera utilisée

Le contrat sera attribué au consultant individuel ayant présenté l'offre évaluée comme étant ;

¹ Les frais de déplacement devront être proposés sous forme de montant forfaitaire à titre estimatif pour les trois visites de terrain prévues.

a) Qualifiée/conforme/acceptable, et

b) ayant reçu le score combiné le plus élevé selon les poids prédéfinis des notes technique et financière

“Qualifiée/conforme/acceptable” peut être défini comme ayant rempli toutes les conditions requises par les termes de références.

Critères spécifiques de sélection:

\* Poids des critères techniques: 70%

\* Poids du critère financier : 30%

Seules les candidatures ayant obtenu un score d’au minimum 70 points lors de l’évaluation techniques seront considérées pour l’évaluation financière.

L’évaluation technique des offres portera sur les critères indiqués ci-dessous et selon le barème de notation suivant :

Critères d’évaluation	Notation
bac +5 minimum (Minimum un Master/ingénieur dans les domaines liés à la gestion, sciences économiques, énergie ou équivalent) - Bac + 5 ..... 10 points - Doctorat .....15 points	15
Expérience professionnelle dans des domaines liés à la Maîtrise de l’énergie : • Entre 7 et 10 ans .....10 points • Entre 10 ans et 15 ans .....15 points • Plus de 15 ans ..... 25 points	25
Avoir une expérience confirmée en matière de développement, de suivi et évaluation des projets et programmes notamment les projets de développement durable ; • 03 références ..... 20 points • Entre 4 à 6 références ..... 25 points • Plus de 6 références ..... 30 points	30
Appréciation de la Note méthodologique (appréciation de la méthodologie proposée et du planning d’exécution par le comité d’évaluation) : • Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée..... 15 points • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet .....15 points	30
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## ANNEXE 1

### CONTENU INDICATIF DU RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE

#### Résumé exécutif

- Résumé du projet : brève description du projet, durée, budget, partenaires, objectifs etc. ;
- Tableau du rating d'évaluation selon les critères définis ;
- Résumé de la conclusion, recommandations, leçons apprises et way forward

#### Acronyms & Abréviations

#### Introduction

- Objet de l'évaluation
- Portée et méthodologie de l'évaluation

#### Description et contexte du développement du projet

- Rationnel du projet (commencement, durée , les problèmes qu'il cherche à résoudre etc..)
- Les objectifs du projet
- Les indicateurs de référence préétablis ;
- Principaux partenaires ;
- Résultats attendus ;

#### Résultats de l'évaluation :

- Analyse u cadre logique du projet
- Hypothèses et risques ;
- Participation des parties prenantes;
- Approche de duplication et durabilité;
- Outils de suivi et évaluation et mesures d'adaptation aux changements et
- Utilisation du budget ;
- Arrangement de gestion (mise en œuvre, coordination, rôles et responsabilités, aspects opérationnels etc.);

#### Résultats du projet :



- Résultats globaux (Atteinte des objectifs)
- Pertinence
- Efficacité et efficience
- Appropriation par les partenaires
- Intégration (mainstreaming)
- Durabilité
- Impact

#### Conclusions, Recommandations & Leçons apprises

- Mesures correctives (design, mise en oeuvre, suivi et évaluation du projet) ;
- Actions à entreprendre pour renforcer les bénéfices initiaux du projet ;
- Bonnes pratiques et leçons apprises quant à la pertinence, performance et succès du projet ;

#### Annexes

- ToR
- Liste des personnes rencontrées
- Résumé des visites de terrain
- Liste des documents revus ;
- Matrice d'évaluation
- Questionnaire utilisé et résumé des résultats

## ANNEXE 2

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Document du projet Appui au plan quadriennal pour la maîtrise de l'énergie incluant le cadre logique ;
- Rapport d'évaluation mis parcours ;
- Mémoires d'accord avec les ONGs y compris leurs projets ;
- Rapports techniques périodiques et livrables produits dans le cadre du projet ;

Tout autre document qui sera jugé pertinent durant la réunion de démarrage de la mission.